



ECOLE FRANCAISE DE BELGRADE
KABLARSKA 31-35
11000 BELGRADE - SERBIE
Tél : (381.11)369 17 62 – Fax (381.11) 265 30 99
E-Mail : efb.admi@efb.rs



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 5 NOVEMBRE 2009

L'assemblée générale ordinaire à pour ordre du jour :

- Le point financier
- L'élection des parents d'élèves au conseil de gestion

M. Jean Verneyre, président du conseil de gestion salue l'assemblée et donne la parole à Mme Pascale Delpech, Conseil de Coopération et d'Action Culturelle.

Mme Delpech souhaite (d'abord en serbe) la bienvenue à tous les participants et souligne combien l'école est importante pour l'Ambassade et le SCAC et encourage tout le monde à se présenter au conseil de gestion. Tous les parents sont bienvenus à ce travail d'équipe.

M. Verneyre présente le bilan des travaux, des actions menées, et le compte financier 2008 et 2009 (partiel car il est fait sur une année calendaire et non scolaire).

Il constate une constante évolution positive des effectifs malgré une baisse des expatriés en général. Il souligne en particulier une maternelle très remplie.

M. Verneyre poursuit par une présentation détaillée du rapport d'activités au 30 septembre 2009.

- notre école occupe 2000 m² couverts et 5500 m² ouverts, et des discussions son en cours avec l'état serbe pour une nouvelle école qui aurait 5000 m² de superficie couverts et 10000 m² de terrain.
- L'école fonctionne avec 1,7 million € qui ne prennent pas en compte les salaires des expatriés et la participation aux salaires des résidents.

- Les charges quotidiennes de l'école sont de 5000€, plus exactement 4881 €. L'année prochaine les 2% de participation à l'AEFE passe à 6%, donc plus de 5000€ par jour.
- 63 salariés déclarés, 49 contrats locaux.

Pour que l'établissement continue à être conventionné et homologué, nous avons l'obligation d'envoyer à l'AEFE des comptes précis.

M. Verneyre rappelle que lorsque de l'assemblée générale extraordinaire, les nouveaux statuts ont été votés. A cette occasion il remercie plus particulièrement M. Stéphane Thibault qui y a contribué dans une large mesure.

M. Débard prend la parole pour le compte financier. Il rappelle les investissements réalisés cette dernière année.

- informatique (nouveau matériel achetés pour remplacer les anciens ordinateurs)
- la climatisation posée dans pratiquement toutes les salles de classe
- les travaux du bâtiment maternelle

Tous ces investissements servent à améliorer le cadre de vie.

Mais il souligne aussi l'augmentation des frais, par exemple notre bailleur qui a passé des loyers libellés en dollars au même chiffre mais en €.

Toutefois l'objectif à poursuivre reste l'amélioration de ce cadre de vie pour les enfants.

M. Verneyre mentionne le projet immobilier qui serait très proche car des rencontres à plusieurs niveaux ont eu lieu. (Les présidents Tadic et Sarkozy ont parlé du lycée franco/serbe, puis nos ministres de l'éducation nationale respectifs. Une réelle volonté politique existe pour aboutir sur un lycée franco/serbe. A cet effet un groupe de travail a été créé.

Afin de couper court aux rumeurs.....

Suite à l'effort financier demandé aux parents les années précédentes, l'école a les moyens de faire un crédit et il vaut mieux rembourser des mensualités que de payer un loyer. Nous avons les moyens de nous payer une école digne de ce nom.

M. Verneyre propose de passer au vote en remerciant les membres sortants, Mesdames Trbovic et Verneyre et Messieurs Debard et Thibault pour leur investissement personnel durant l'année scolaire précédente.

Mme Loiseau demande aux candidats au nombre de 7 de se présenter.

M. Verneyre rappelle que 4 nouveaux membres doivent être choisis et le 5^{ème} sera nommé par Monsieur l'Ambassadeur. Ce sera une personne qui pourra aider l'école et qui n'est pas parent d'élève.

Mme Loiseau rappelle que l'APE est une association de la loi de 1901 et que les conseils de gestion se dérouleront en français.

L'assemblée est invitée à passer au vote.

PJ/ PV du vote (résultats)